

Pour tous renseignements sur le tournoi :

Jean-Louis CAILLAUD au 02 54 34 49 20

Catherine BAUDET au 02 54 27 80 14

Sportivement, le Président et le Comité d'organisation espèrent vous voir nombreux à Châteauroux à notre Trophée régional Jeunes TRJ4 et Tournoi Vétérans.



HEBERGEMENT



Pour ceux qui souhaitent loger sur place :

Hôtel Amarys : le Forum du Poinçonnet (à moins de 5 minutes des gymnases) vous propose l'hébergement et le petit déjeuner à prix préférentiel.

38 €uros pour 2 personnes (1 chambre)

50 €uros pour 3 personnes (1 chambre)

Pour toutes réservations ou pour tous renseignements complémentaires contacter la réception tel 02.54.27.70.70 fax 02 54 24 52 82

Mail : amaryschateauroux@wanadoo.fr

Hôtel Amarys route de la Châtre 36330 Le Poinçonnet.

10^{ème} Trophée Régional jeunes TRJ 4 Et Tournoi Vétérans De Châteauroux

Le 27 et 28 Février 2010





Tournoi De Châteauroux



1 • Catégories

Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, et Vétérans.

Tous les joueurs doivent être licenciés dans un club affilié à la FFBA et être en possession de leur licence compétition pour la saison 2009/2010.

Les jeunes participants au tournoi concourront au classement du Trophée régional.

Le classement maximum autorisé est C en cadet, D en minime et D en benjamin.

2 • Sur classement :

Les poussins benjamins et minimes peuvent jouer dans une catégorie d'âge supérieure s'ils sont en possession du sur classement correspondant valable à la date de la compétition.

Ils ne pourront s'inscrire que dans une seule catégorie d'âge pour le Trophée.

3 • Lieux :

Gymnases de Touvent (6 terrains), de Jean Monnet (7 terrains)

Accueil à Touvent (allée des lauriers), et **Jean Monnet** (rue du grand poirier).

4 • Horaires :

◆ Samedi :

Accueil et contrôle des licences dans les gymnases respectifs à partir de 12h30.

Les compétitions débuteront à 13h30 et finiront vers 20h30.

◆ Dimanche :

Accueil dans les gymnases respectifs à partir de 8h00. Début des

compétitions à 8h30 et fin à 17h30.

Les joueurs doivent être présents dans les salles 60 minutes avant le début de leur premier match. Chaque club recevra par courriel l'horaire de convocation du 1^{er} match de chacun des joueurs inscrits en simple et en double.

5 • Tableaux :

◆ **Simple dames et simple hommes** (poules en simple avec tableau final).

◆ **Doubles dames, doubles hommes et doubles mixtes** (poules en double sauf si le nombre d'inscrits ne le permet pas).

La compétition se déroulera en 2 sets gagnants de 21 points. Les joueurs ne peuvent s'inscrire que dans 2 tableaux maximum. Si le nombre d'inscrits n'était pas suffisant, le comité d'organisation se réserve le droit de supprimer un ou plusieurs tableaux. Il n'y aura pas de regroupement de catégories.

◆ **Attention les doubles pourraient se jouer dès le samedi.**

N°d'Autorisation : 09/10.cent.057-T.R.JV-C36/pbmcv vvv.4^{ème} étapesTRJ

Le nombre de **participants** est **limité à 180**. En cas de surnombre, priorité est donnée aux joueurs du centre les inscriptions seront retenues dans l'ordre d'arrivée, le cachet de la poste fera foi.

Niveau de jeu : le tournoi est accessible aux joueurs non qualifiés pour les trophées élités France et peu recommandé aux tous jeunes joueurs débutants.

Juge Arbitre : Cédric GROSJEAN

Juge Arbitre Adjoint : Catherine BAUDET et Régis BAUDET.

Les joueurs doivent respecter les règles de la FFBA. Les volants sont à la charge des joueurs.

En cas de litige, les volants Oliver Apex 100 agréé FFBA et yonex 2000 seront pris.

Au cas où un joueur classé rencontre un joueur non classé le volant plume sera utilisé.

6 • Inscriptions :

Elles devront être faites sur la feuille d'inscription ci-jointe **signée par le président de club**. Elles devront être obligatoirement **accompagnées du règlement par chèque** à l'ordre du "CCBA".

| Tarifs | 1 tableau | 2 tableaux |
|----------|-----------|------------|
| Jeunes | 10 €uros | 10 €uros |
| Vétérans | 10 €uros | 15 €uros |

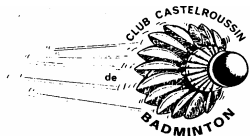
◆ **Date limite des inscriptions : JEUDI 11 Février 2010** **attention vacances scolaires**

Le tirage au sort se déroulera le mercredi 17 février 2010. Tout forfait annoncé après cette date devra être justifié par écrit au comité organisateur. En cas de manquement à cette règle les jeunes inscrits au Trophée s'en trouveront exclus en plus des sanctions prévues au règlement général des compétitions pour tous les participants.

AVENUE DU SPORT : se tiendra à votre disposition pendant tout le week-end pour corder vos Raquettes ou pour renouveler votre équipement.

7 • Restauration :

Un coin restauration sera mis à votre disposition dans les gymnases (boissons fraîches et chaudes, sandwiches, salades, croques, gâteaux,...).



Règlement particulier du Trophée Régional Jeunes (Étape 4) à Châteauroux

1. Le tournoi, autorisé par la FFBA sous le n° LCBa/0910/xxx, se déroule selon les règles fixées par elle (règlement général des compétitions).
2. Tout participant doit être en règle avec la FFBA et posséder sa licence pour la saison en cours l'autorisant à jouer en compétition.
3. Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré «FORFAIT» après la date de tirage au sort (cf. règlement des forfaits). Il devra prévenir le club organisateur de sa non participation et postera les pièces justificatives dans le délai imparti.
4. Les inscriptions seront prises en compte, avec priorité aux joueurs de la ligue du CENTRE, par ordre d'arrivée et le paiement des droits d'inscription se feront en même temps. Aucune inscription ne sera acceptée par téléphone. La date d'inscription sera la date de réception du courrier, puis le cachet de la poste (pour les doubles c'est celle du dernier joueur inscrit de la paire).
5. Les classements pris en compte sont les derniers officiellement publiés, avant le tirage au sort.
6. Deux tableaux sont autorisés dans une seule catégorie d'âge. Les inscrits peuvent jouer dans une catégorie égale ou supérieure à la leur (avec un surclassement valable correspondant). Tout participant est autorisé à s'inscrire en X en double.
7. Le juge arbitre est désigné par le comité d'organisation.
8. Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux. Il se réserve également le droit de changer le mode d'élimination. Les organisateurs se donnent le droit de supprimer certaines séries si le nombre d'inscrits est insuffisant. En cas de nécessité et avec l'accord du juge arbitre, l'ordre de certains matchs pourra être modifié.
9. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
10. Les matchs seront en 2 sets gagnants de 21 points.
11. Les volants sont à la charge des joueurs. Les volants en vente dans le gymnase seront utilisés en cas de litige entre joueurs.
12. Tout participant devra se faire pointer à l'accueil dès son arrivée, au moins 1 heure avant le début de son premier match. Toute personne voulant s'absenter, le signalera à la table de marque et au juge arbitre.
13. Les joueurs disposent de 3 minutes entre l'appel et le début du match.
14. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match : feuille de match retirée à la table de marque, volants en nombre suffisant ; aucun joueur ne sera autorisé à quitter le terrain, sauf accord du juge arbitre. La feuille de match sera ramenée immédiatement après la fin du match.
15. Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs appelés devant disputer un match, les coaches et les personnes du comité d'organisateur.
16. Passer un délai de 5 minutes, tout joueur, joueuse, ou toute paire de double non présent sur le terrain sera disqualifié par le juge arbitre, quel que soit le stade de la compétition.
17. Le temps minimum de repos entre 2 matchs sera de 20 minutes.
18. Les matchs sont en « auto arbitrage » jusqu'aux finales. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre à tout moment du tournoi qui désignera un arbitre.
19. Tout volant touchant un obstacle ou l'infrastructure situé au dessus du terrain sera compté « faute », excepté au service où le joueur pourra servir une nouvelle fois (valable uniquement une fois).
20. En cas d'annulation de la compétition avant le début de celle-ci, les inscriptions perçues seront remboursées dans leur intégralité. En cas d'interruption définitive au cours de son déroulement, les inscriptions ne seront pas remboursées.
21. En cas de désistement avant le tirage au sort des tableaux, les droits d'inscription seront remboursés. après le tirage au sort des tableaux, les droits d'inscription ne seront remboursés que sur présentation d'un certificat médical justifiant l'état de santé du joueur ou une preuve de son indisponibilité. Dans tous les autres cas, les droits d'inscription ne seront pas remboursés.
22. Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les instances sportives doit le signaler et le justifier auprès du juge arbitre. En cas de contrôle anti-dopage positif, le montant des prix perçus sera remboursé à l'organisateur.